NOTICE

SUR LES

TITRES ET TRAVAUX

DU

Dr G. LASSERRE

Chef des Travaux pratiques d'histoire naturelle
à la Faculté de médecine et de pharmacie
de Bordeaux.

BORDEAUX
IMPRIMERIE J. DURAND, RUE CONDILLAC, 20

Mars 1898

TABLE DES MATIÈRES

TITRES UNIVERSITAIRES

1. Pharmacien de 1re classe. — 1885.
2. Docteur en médecine. — 1892.

RÉCOMPENSE

Lauréat de la Faculté de médecine et de pharmacie. — 1885.
(Travaux pratiques : Mention honorable.)

SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES

Membre de la Société Linnéenne de Bordeaux.

Membre de la Société d'hygiène publique de Bordeaux et du Sud-Ouest.

Membre de la Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest (en a été secrétaire depuis la fondation jusqu'à la fusion avec la Société de géographie et d'ethnographie de Bordeaux).

Membre de la Société de géographie et d'ethnographie de Bordeaux (en est secrétaire).

Membre et secrétaire des séances du Congrès des Sociétés françaises de géographie, tenu à Bordeaux en 1895.

SERVICES DANS L'ENSEIGNEMENT

FONCTIONS

Délégué dans les fonctions de préparateur de géologie à la Faculté des sciences de Bordeaux pendant l'année scolaire 1883-84. (Arrêté de M. le Recteur du 15 novembre 1883.)

Délégué dans les fonctions de chef des travaux pratiques d'histoire naturelle à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, à partir du 1er avril 1896, pendant la durée du congé accordé au titulaire. (Décision ministérielle du 10 avril 1886.)

Préparateur des travaux pratiques d'histoire naturelle à la Faculté de médecine et de pharmacie, du *1er janvier 1891 au 31 octobre 1894.*

Chef des travaux pratiques d'histoire naturelle à la Faculté de médecine et de pharmacie, *depuis le 1er novembre 1894.*

I. — ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Les travaux pratiques d'histoire naturelle s'appliquent aux étudiants en médecine et aux étudiants en pharmacie.

Jusqu'à l'année 1894-95 inclusivement, ils étaient ainsi répartis :

Étudiants en médecine de première année, deux séances de 2 heures par semaine.

Semestre d'Hiver. — Exercices de zoologie médicale.

Semestre d'Été. — Exercices de botanique médicale.

Étudiants en pharmacie de troisième année, deux séances de 2 heures par semaine.

Semestre d'Hiver. — Exercices de micrographie appliquée aux plantes médicinales.

Semestre d'Été. — Application de la micrographie aux falsifications des produits médicinaux d'origine végétale, des produits alimentaires et recherches micrographiques spéciales.

Depuis cette époque, l'application des nouveaux programmes d'études médicales a reporté en troisième année les travaux pratiques d'histoire naturelle des étudiants en médecine.

Ces travaux ont lieu pendant le semestre d'hiver deux fois par semaine et portent sur la parasitologie.

Les travaux pratiques pour les étudiants en pharmacie ont lieu de la même manière que précédemment et ont la même durée (annuelle). Cependant, depuis le début de l'année scolaire 1896-97, ils sont augmentés d'exercices pratiques de bactériologie, qui ont pour but de familiariser les élèves avec les pratiques nouvelles que les médecins sont en droit de réclamer des pharmaciens, en vue de la stérilisation, de la préparation des milieux de culture, etc.

II. — ENSEIGNEMENT THÉORIQUE.

Conférences d'organographie et d'histologie végétales pour les étudiants en pharmacie de première et de deuxième année (semestre d'hiver 1894, deux fois par semaine).

Ces conférences, destinées à préparer les étudiants au cours magistral du semestre d'été, ont été faites avec l'autorisation de M. le professeur Guillaud et après avis favorable de la Commission scolaire de la Faculté.

ENSEIGNEMENT

de l'Hydrologie et de la Minéralogie médicales.

Les étudiants en pharmacie ont à répondre sur ces matières lors de leur deuxième examen probatoire. Cet enseignement, qui existe dans toutes les Écoles de pharmacie, m'a été confié, à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux,

par décision du Conseil de la Faculté du 15 novembre 1894, après M. le docteur Beille, et lorsque celui-ci fut chargé la même année d'un cours complémentaire de zoologie.

J'ai fait ces conférences sans interruption depuis cette époque, soit pendant quatre années et sans aucune rémunération.

Deux leçons par semaine, pendant le semestre d'hiver, ont été consacrées à faire connaître aux élèves en pharmacie les modes de formation, les gisements et la composition des eaux minérales; les procédés pratiques d'analyse ont été passés en revue et chemin faisant, les minéraux dont les rapports avec les eaux ou dont les emplois directs ou indirects en médecine sont utiles à connaître, ont été étudiés.

Voir d'ailleurs le programme officiel adopté par la Faculté pour cet enseignement.

Année scolaire 1905-1906
à 1906-1907
(semestre d'hiver)

Conférence de Zoologie générale appliquée à la Pharmacie.

OUVRAGES ET PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

se rapportant à la Pharmacie et à l'Histoire naturelle médicale.

Etude de quelques médicaments au point de vue de leur composition exacte et de leur valeur thérapeutique. — *Thèse pour le Doctorat en médecine,* 1892.

Il m'a paru intéressant, dans ce travail, d'étudier quelques-uns des médicaments nouvellement introduits dans la thérapeutique et de rechercher s'ils répondaient, en réalité, à la composition annoncée par leurs inventeurs. J'ai étudié successivement le *peptonate de fer*, les *préparations à base d'hémoglobine*, les *flanelles mercurielles*, une *pâte aseptique* pour l'usage chirurgical et le *citrol*.

Les analyses chimiques de ces différents produits, la discussion de leurs modes de préparation, la valeur thérapeutique de leurs éléments constituants, m'ont amené à formuler à l'égard de la plupart d'entr'eux de prudentes réserves. Les uns, en effet, n'étaient point, comme semblait l'indiquer leur nom, des produits définis, ce n'étaient que de simples mélanges sans valeur, d'autres mal préparés ne méritaient ni leur nom ni leur réputation, certains par suite de préparations économiques ne pouvaient plus rendre les services attendus, d'autres enfin devaient tomber dans l'oubli le plus complet.

Une planche indiquant, pour l'hémoglobine, les résultats de l'analyse spectroscopique, accompagne ce travail.

A propos des rayons de Röntgen. — *Journal de Médecine de Bordeaux,* 1896.

La découverte des rayons X par le professeur Röntgen a donné lieu à un nombre considérable de travaux. M. Gustave

Lebon et après lui M. le docteur Armaignac, ont pu impressionner une plaque photographique, enveloppée de feuilles de papier noir, en se servant uniquement d'une lampe à pétrole munie d'un réflecteur parabolique. J'ai répété ces expériences, mais en utilisant la lumière Drummond et la lumière solaire. Des plaques ont pu être ainsi impressionnées au travers d'un verre bleu de cobalt et de trois ou quatre épaisseurs de papier noir. J'ai obtenu des images très nettes du squelette d'une main, d'une tige de lycopode et de feuilles de laurier cerise. Les rayons X existent donc dans toute lumière et semblent appartenir à la région ultra-violette du spectre. Isolés et renforcés dans le tube de Crookes, ils varient dans les différentes sources lumineuses par le nombre et l'intensité, donnant des résultats semblables ne différant entre eux que par plus ou moins.

De l'usage interne du salicylate de méthyle pur dans le rhumatisme. — *Semaine Médicale,* 1897 ; *Les nouveaux remèdes,* 1897.

Ce travail a été provoqué par une communication de MM. Linossier et Lanois et une thèse de M. le docteur Le Strat, préconisant les badigeonnages de salicylate de méthyle pour combattre le rhumatisme. J'ai alors fait connaître que depuis quatre ans j'employais avec succès ce médicament, mais d'une manière différente. J'utilise la voie stomacale, évitant ainsi les inconvénients de l'odeur très vive du salicylate de méthyle, odeur difficile à faire supporter dans la clientèle. C'est à la dose d'un demi-centimètre cube par 24 heures et pendant deux jours que je conseille ce médicament. J'insiste sur ce fait que le salicylate de méthyle doit être employé pur, à l'exclusion de l'essence de wintergreen déjà préconisée en frictions, en 1885, par Wessinger, parce que le produit naturel est impur et variable dans sa composition. Je devançais ainsi, pour la voie interne, les indications de M. Vidal qui déconseillait, pour l'usage

externe, l'essence de wintergreen comme déterminant une irritation locale de la peau, alors que le produit pur n'a pas cet inconvénient. J'indique en terminant les bons résultats que j'ai obtenus de l'emploi interne du salicylate de méthyle dans deux cas de goutte.

Note sur l'enseignement actuel de l'histoire naturelle appliquée à la pharmacie. — *Bulletin de la Société de Pharmacie de Bordeaux,* 1897.

Comme la physique et la chimie, l'histoire naturelle forme la base des connaissances pharmaceutiques. Le pharmacien, qui a mission de préparer et d'assurer la sécurité des médicaments, étudie la structure intime des végétaux utilisés en médecine ; il est appelé à rechercher les falsifications des médicaments et des denrées alimentaires. C'est le but des travaux pratiques de micrographie. Les végétaux inférieurs, dont le rôle est si considérable, doivent être connus de lui théoriquement et pratiquement. Les moisissures, les ferments, les maladies parasitaires des végétaux utiles ou comestibles ne doivent pas rester ignorés du praticien actuel.

Les besoins actuels de la pratique médicale, qui font plus que jamais du pharmacien l'auxiliaire du médecin, exigent de lui des connaissances en bactériologie générale que M. le professeur Dieulafoy réclamait de l'enseignement de la pharmacie.

M. le professeur Guillaud, pénétré de la nécessité d'un tel enseignement pratique, me chargeait d'installer un laboratoire de bactériologie pour les étudiants en pharmacie. C'est ce que j'ai fait, en m'aidant des conseils de M. le professeur agrégé Beille. Ce laboratoire fonctionne depuis l'année scolaire 1896-97 à la grande satisfaction des étudiants, qui en comprennent tous l'utilité et qui y exécutent une série de manipulations dont le résumé suivant peut donner une idée assez nette :

Examen préalable de quelques espèces types préparées



Laboratoire de microbiologie pour les étudiants en pharmacie.

d'avance. — Etude et manœuvre des divers appareils. — Examen des différents instruments et fabrication de pipettes, tubes, ballons, etc. — Préparations de bouillons, de milieux solides et de milieux transparents. — Stérilisation des instruments et des milieux de culture. — Ensemencements en milieux divers. — Numération, séparation et réensemencement des colonies. — Préparations microscopiques, exercices de colorations par les divers procédés. — Culture des anaérobies. — Analyse microbiologique d'une eau, d'une terre et de l'air. — Séparation des espèces et essai de diagnose. — Examen et culture de diverses levûres et moisissures. — Examen des germes contenus dans un lait, un beurre, un fromage, une urine, etc.

Je fais remarquer en terminant que c'est à la Faculté de Bordeaux que cet enseignement pratique a été le premier installé.

Manuel de travaux pratiques de Micrographie médicale à l'usage des étudiants en pharmacie. — 1 vol. in-8° raisin, avec planches en phototypie (sous presse).

Ce manuel, tout entier à l'impression, est destiné à servir de guide aux étudiants pendant les séances de travaux pratiques. Il est aux traités spéciaux de micrographie ce que sont les tableaux d'analyses aux traités d'analyse chimique.

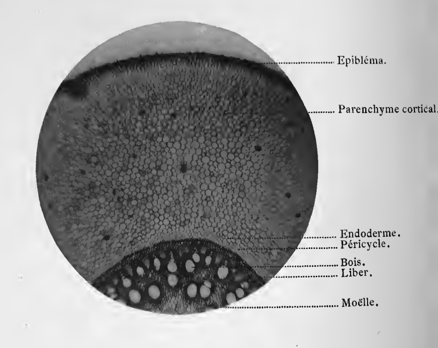
Un mémento d'organographie et d'histologie végétales permet, dans un cas douteux ou lors d'une défaillance de mémoire, de retrouver immédiatement la description d'un organe ou d'un tissu, ou la valeur d'une expression.

Une série de planches en phototypie et obtenues d'après nature sur des coupes de plantes médicinales permet à l'élève de comparer constamment sa préparation à celle qui lui est donnée comme type et dont la description complète est placée en face de chaque exemple.

Des reproductions, toujours d'après nature, de sédiments urinaires et depréparations microscopiques de bacilles don-

nent une idée juste de ce que l'on est en droit d'attendre du travail au microscope.

Dans le courant de l'ouvrage, des indications relatives à l'emploi des colorants et des réactifs microchimiques permettent aux étudiants de pratiquer des recherches spéciales auxquelles on les familiarise à chaque séance.



Racine de SALSEPAREILLE d'Amérique
(*Smilax officinalis*).

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE IV.

Racine de Salsepareille d'Amérique (Caraque ou du Para).

Smilax officinalis.

L'*épiderme,* pourvu de poils unicellulaires, n'est représenté dans la racine sèche du commerce que par quelques débris.

L'*hypoderme ou épibléma* est constitué ici par trois rangées de cellules à parois très épaissies surtout vers l'extérieur et colorées en jaune brun; elles sont plus longues que larges.

Le nombre des assises de cellules hypodermiques est variable suivant les espèces et est utilisé pour la détermination de l'origine des salsepareilles commerciales ; il varie généralement de deux à cinq.

Le *parenchyme cortical* formé de cellules arrondies, à parois minces, avec méats intercellulaires renferment de l'amidon ; quelques-unes contiennent des cristaux d'oxalate de chaux (raphides).

L'*endoderme,* à cellules allongées dans le sens du rayon, forme un cercle continu dont les éléments colorés en jaune présentent des parois épaisses, sauf la plus externe qui est mince. La cavité cellulaire est à peu près quadrangulaire avec les angles légèrement arrondis.

Bien que peu constante la forme des cellules endodermiques est mise à profit pour la diagnose des différentes sortes.

Le *péricycle* comprend trois ou quatre assises de cellules à parois épaissies et sclérifiées également dans toute leur étendue ; ces cellules sont plus petites que celles de l'endoderme.

Les *faisceaux ligneux* et les *faisceaux libériens* sont disposés comme dans la salsepareille d'Europe et l'étendue de la zone ligneuse est variable. Certains gros vaisseaux font saillie dans la moëlle ou y paraissent même isolés, entourés d'une couche de fibres ligneuses.

La *moëlle* qui occupe le centre de la racine rappelle le parenchyme cortical et comme dans celui-ci les cellules renferment de l'amidon.

Caractères différentiels de quelques sortes principales de salsepareilles.

Salsepareille de la Vera-Cruz (*Smilax medica*). — Zone ligneuse beaucoup plus épaisse que la moëlle. Hypoderme de trois à cinq assises de cellules. Endoderme à éléments épaissis en fer à cheval, allongés dans le sens du rayon et à cavité triangulaire. La moëlle contient plus d'amidon que le parenchyme cortical.

Salsepareille du Para (*Smilax officinalis, S. syphilitica, S. papyracea, S. cordato-ovata*). — Écorce riche en amidon et moëlle plus épaisses que la zone ligneuse. Hypoderme à deux ou trois assises. Endoderme à cellules carrées et à parois épaissies sauf vers l'extérieur, allongées dans le sens du rayon, cavité à peu près quadrangulaire ou légèrement ovale.

Salsepareille Caraque (*Smilax officinalis, S. syphilitica*). — Écorce riche en amidon et moëlle très féculente beaucoup plus larges que la zone ligneuse. Hypoderme à trois rangées de cellules, avec débris de l'assise pilifère. Endoderme à cellules à peu près carrées ou en forme de coins, allongées dans le sens de la circonférence, presque régulièrement épaissies.

Salsepareille de Honduras (*Smilax sarsaparilla*). — Écorce renfermant beaucoup d'amidon et à peu près égale à la zone ligneuse. La moëlle très développée est aussi très féculente. Hypoderme formé de deux ou trois rangées de cellules avec débris épidermiques. Endoderme à éléments à peu près carrés, peu épais à paroi externe mince, cellules allongées dans le sens du rayon ou en forme de coins.

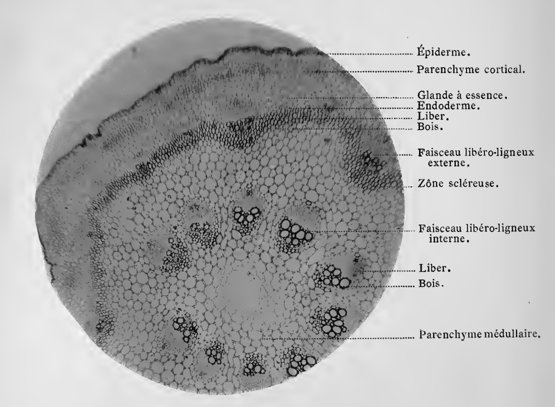
PLANCHE XI.

Tige de Bétel.

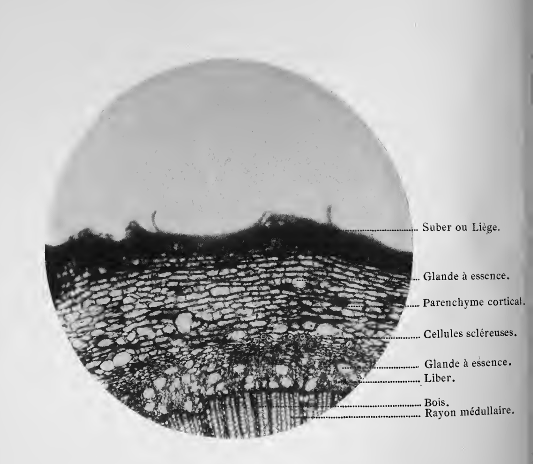
Piper betle.

L'*épiderme*, d'une seule rangée de cellules, repose directement sur une couche hypodermique de cellules *collenchymateuses*.

Le *parenchyme cortical* renferme des glandes à *huile essentielle*. Ce sont des glandes sécrétrices *internes* provenant de la spécialisation d'une cellule et possédant par suite une paroi propre. On les distingue au premier abord par leurs dimensions plus grandes que celles des cellules environnantes et par l'absence de chlorophylle ou d'amidon.



Tige de BÉTEL
(*Pipèr betle*).



Écorce de WINTER
(*Drymis Winteri*).

Un *endoderme* à une seule assise de cellules à parois minces sépare la région externe des faisceaux libéro-ligneux.

Le *péricycle* est représenté par des âmas de cellules scléreuses qui coiffent comme d'une calotte chaque faisceau.

Le *liber* est séparé du bois par une zone cambiale assez épaisse qui se continue dans le parenchyme entre les faisceaux.

Le *bois* formé de vaisseaux assez larges et de parenchyme ligneux, présente dans une tige en voie d'accroissement un bois secondaire bien développé, sur la face interne duquel on peut distinguer le bois primaire.

Au contact des faisceaux libéro-ligneux et formant une zone circulaire d'une certaine puissance, les cellules du parenchyme médullaire ont leurs parois sclérifiées. C'est la *moëlle* ou *zone scléreuse*.

Dans le parenchyme médullaire central existe un *second cercle de faisceaux libéro-ligneux*, qui rapprochent la structure de cette tige et de celles des autres pipéracées de celle des monocotylédones. Cette constitution est due à la présence dans la moëlle des *faisceaux communs*, qui y cheminent l'espace d'un entre-nœud avant de se réunir aux faisceaux émanant des feuilles inférieures.

PLANCHE XIV.

Écorce de Winter (*Drimys Winteri*).

Suber. — Quand il existe, il est formé de quelques rangées de cellules aplaties, à parois peu épaissies.

Parenchyme cortical. — C'est un tissu de cellules polyédriques allongées dans la direction de la circonférence ; il est caractérisé par la présence de glandes renfermant de l'huile essentielle. On y rencontre également de grosses cellules scléreuses à parois épaisses et canaliculées. Ces cellules forment dans cette coupe des amas plus ou moins volumineux irréguliers dans leur forme et dans leur direction.

Liber. — Il est très développé et formé d'un tissu criblé très dense vers la partie interne. Les glandes à essence y sont aussi nombreuses ; dans le *Drymis granatensis*, elles sont plus nombreuses que dans l'écorce. On y rencontre également des éléments sclérenchymateux. Ces derniers sont réunis en groupes peu larges, mais allongés dans la direction radiale.

Rayons médullaires. — Ils sont étroits, formés d'une seule rangée de cellules, ne renferment pas de cristaux d'oxalate de chaux.

PLANCHE XVI.

Feuille de Laurier-Cerise (*Prunus Lauro-Cerasus*).

Épiderme. — Il est lisse et constitué par des cellules polygonales ; la cuticule qui les recouvre est épaisse et unie. Comme dans toutes les feuilles coriaces, l'épiderme de la face inférieure seul est garni de stomates entourés par quatre ou cinq cellules irrégulières.

Parenchyme. — Le parenchyme foliaire compris entre les deux épidermes est hétérogène et asymétrique. Il est formé dans la partie supérieure par deux rangées de cellules à contenu chlorophyllien, constituant un tissu serré, le parenchyme en palissade ; il est beaucoup plus développé dans la partie inférieure et formé de cellules arrondies, ovales ou rectangulaires contenant aussi de la chlorophylle et laissant entre elles de nombreux méats : c'est le parenchyme lacuneux. Dans la nervure médiane, ce tissu fondamental est formé de trois ou quatre rangées de cellules polygonales ou arrondies dépourvues de chlorophylle. Le parenchyme de la feuille de laurier-cerise ne renferme pas de glandes sécrétrices, mais il contient de nombreux cristaux étoilés d'oxalate de chaux.

Collenchyme. — Forme un massif assez épais sous chacune des proéminences de la nervure médiane biconvexe de la feuille.

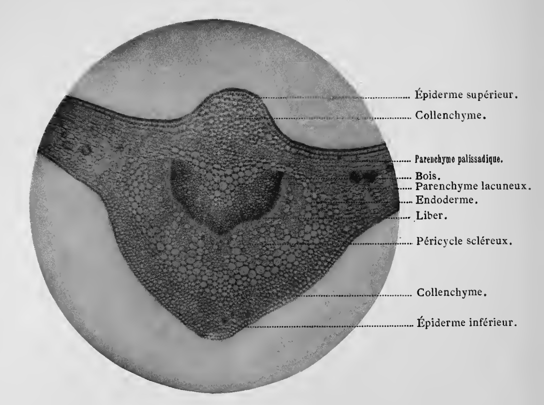
Endoderme. — Il est très apparent, formé de larges cellules polygonales disposées sur une ou deux rangées et limitant le système libéro-ligneux qui a une forme plan convexe.

Système libéro-ligneux. — Il est formé d'un cordon ligneux arqué, composé de trachées, de vaisseaux et de fibres disposés en files radiales ; ce cordon est recouvert du côté de la face inférieure de la feuille par un liber mou et peu développé.

Péricycle. — Le péricycle, scléreux, est séparé de l'endoderme à la partie supérieure par une masse de cellules à parois fortement épaissies qui occupe la concavité du cordon libéro-ligneux. Ce péricycle n'est pas continu ; il est disposé en îlots séparés par de larges cellules situées dans le prolongement des rayons médullaires.

Recherche de la localisation de l'émulsine.

D'après les recherches de M. Guignard, il est établi que c'est dans la gaîne endodermique qui entoure le système libéro-ligneux et dans certaines cellules du péricycle que se trouve localisée l'*émulsine ;* l'*amygdaline* serait répartie en faible proportion dans les cellules des parenchymes de la feuille.



Feuille de LAURIER-CERISE
(*Prunus lauro-cerasus*).

Réactif de Millon. — Donne une teinte générale noirâtre, plus foncée dans les cellules à émulsine, due à l'action du protoplasma sur le sel de mercure.

Si l'on *chauffe* doucement la préparation, la teinte noirâtre disparaît et dans les cellules à émulsine elle devient *orangé rouge*, alors que dans le parenchyme environnant elle devient rose clair.

Réaction de Piotrowski (*sulfate de cuivre et potasse*). — Coloration *rose-violet*.

La Matière médicale d'origine végétale dans la pharmacopée française moderne et dans les pharmacopées françaises du XVIIe siècle. — 1 br. de 18 pages, 1898. — *Bulletin de la Société de Pharmacie de Bordeaux*, 1898.

Bordeaux en 1643, Toulouse en 1695 possédaient chacune une pharmacopée locale dans lesquelles les drogues d'origine végétale tenaient une large part. Il m'a paru intéressant de rechercher quelle différence à ce sujet présentait notre Codex avec ces deux pharmacopées. A cet effet, j'ai dressé une série de tableaux dans lesquels j'ai mis en regard des noms anciens de chaque ouvrage, le nom vulgaire, le nom scientifique actuel et l'indication de la présence au Codex de ces plantes. Je suis arrivé à ce résultat assez inattendu que notre pharmacopée moderne énumère à peu près toutes les plantes ou leurs dérivés qui sont indiqués dans les deux livres du XVIIe siècle. Beaucoup de ces produits ne sont plus utilisés que dans la médecine populaire, à ce titre ils restent officinaux, mais il semble nécessaire que le Codex établisse une liste spéciale de ceux qui n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif.

Une ancienne falsification du safran. — *Bulletin de la Société de Pharmacie de Bordeaux*, 1898.

Cette note a trait à l'examen d'un safran qui m'a été confié par un pharmacien. J'y ai trouvé une addition de 16 °/° de fleur de carthame, ce qui en élève considérablement le prix réel. J'ai signalé ce fait parce que, décrite depuis longtemps, cette fraude paraissait abandonnée pour de plus savantes. Étant peu soupçonnée, elle tend à se reproduire de nouveau.

Rédacteur en chef du *Journal d'Histoire naturelle de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1887 et 1888.

Excursion botanique à la Rhune, du 3 juillet 1886. — Compte rendu en collaboration avec M. N. Merlet. *Journal d'Histoire naturelle*, 1886.

Remèdes empiriques. — *Journal d'Histoire naturelle,* 1886.

Sous ce titre, j'ai passé en revue un certain nombre d'objets ou de plantes utilisés dans la médecine populaire et dont le mode d'emploi bizarre ne rappelle en rien les propriétés qui peuvent être réelles pour certains de ces produits.

Le Lierre. — *Journal d'Histoire naturelle,* 1886.

Dans cette notice où il est fait mention des nombreuses plantes fournies à la matière médicale par la famille des ombellifères, les anciens usages des différentes parties du lierre sont passés en revue. L'utilisation actuelle de cette plante est à peu près nulle ; seule, la médecine populaire en fait usage. Les propriétés du lierre dans le traitement de la folie, d'après une formule étrange, sont signalées en passant.

Memento de Botanique descriptive. — *Journal d'Histoire naturelle,* 1887.

Les principales familles végétales sont décrites, dans une série d'articles, avec leurs caractères les plus saillants et en termes aussi clairs et aussi concis que possible, afin de faciliter aux étudiants la revue générale des matières de leur examen.

La Pharmacie à Bordeaux il y a 250 ans. — 1 brochure de 40 pages. Bordeaux, 1888.

Dans cette brochure, qui réunit une série d'articles parus dans le *Journal d'Histoire naturelle,* est étudiée une vieille pharmacopée bordelaise de 1643 Les médicaments simples et composés de ce Codex local sont successivement passés en revue et comparés au Codex officiel de 1884. Il ressort de cet examen que cette pharmacopée ne serait point trop démodée aujourd'hui malgré son grand âge.

EN PRÉPARATION :

Étude chimique et minérale des eaux ferrugineuses de Soubise, près Rochefort (Charente-Inférieure), en collaboration avec M. le Professeur Blarez.

PUBLICATIONS ANTHROPOLOGIQUES

Note sur Rhama-Sama. — *Bulletin de la Société de géographie et d'ethnographie,* 1895.

Sous ce nom était désigné un individu exhibé dans l'enceinte de l'Exposition de Bordeaux en 1895, et que son barnum disait avoir été recueilli en Asie, où il vivait seul et à l'état sauvage. Cet homme ne parlait pas, disait-il, ayant toujours vécu seul. Quoiqu'il en fut des explications données au public, le sujet ainsi exhibé était remarquable par le développement exagéré de tout son système pileux ; il présentait nettement le type sémite, il était circoncis, ce qui répondait bien aux autres caractères de race présentés par lui. La structure fortement ogivale de sa voûte palatine, ses maxillaires étroits sur lesquels les dents étaient implantées en doubles rangées et un prognathisme très accentué en faisaient un type assez parfait de dégénéré.

C'étaient les conclusions de cette note qui, naturellement, ne pouvaient pas aller au-delà.

Station chelléenne de Trélissac. Découverte du Rhinoceros tichorhinus. — En collaboration avec M. Champagne. *Bulletin de la Société de géographie et d'ethnographie de Bordeaux,* 1896.

A Trélissac, à quatre kilomètres en amont de Périgueux, sur l'Isle, est une sablière qui a dû être formée dans les temps quaternaires par un immense tourbillon résultant de la rencontre des eaux débouchant de la vallée dont elle forme l'extrémité et de celles de la vallée de l'Isle. C'est dans les silex roulés qui forment des couches importantes dans cette sablière que de nombreux instruments chelléens ont été et sont encore découverts en nombre considérable. Des dents, une défense et un tibia de mammouth y ont aussi été ren-

contrés. M. Champagne y fit en outre la découverte, en 1892, d'un fragment de maxillaire portant trois molaires d'un *Rhinoceros tichorhinus*. En 1895, il y découvrait encore un fragment de crâne que nous avons reconnu provenir encore de *R. tichorhinus*.

C'était la première fois que des débris de cet animal de l'époque moustérienne étaient signalés dans les environs de Périgueux.

Station magdalénienne du Petit-Puyrousseau. Découverte d'un débris humain. — En collaboration avec M. Champagne. *Bulletin de la Société de géographie et d'ethnographie de Bordeaux*, 1896.

Cette station découverte et étudiée, en 1878, par M. Féaux, puis fouillée par MM. Goulpié et Pitard, formait un abri sous roche dont le surplomb est aujourd'hui effondré. Les blocs de roche calcaire reposent directement sur la couche archéologique ; sous leur pression énorme, les silex et les ossements ont formé une brèche osseuse de la plus grande dureté.

Les instruments magdaléniens sont nombreux dans cette station, ce sont des poinçons, des grattoirs, etc. Nous y avons trouvé un instrument de silex spécial, le premier signalé jusqu'ici, que nous avons pensé avoir été utilisé pour la fabrication des aiguilles en os.

Quelques objets de parure, un fragment de calcaire taillé en forme de dent, un fragment de *cyprea* ont été recueillis par nous, ainsi que des morceaux de sanguine, *limonite*, et quelques instruments en os et en corne de renne. A la partie supérieure de la brèche osseuse, au contact d'un énorme bloc de rocher, nous avons trouvé une molaire humaine, si solidement implantée dans la brèche que la couronne seule en a pu être détachée. C'est le plus ancien débris humain rencontré jusqu'ici en Dordogne.

Les squelettes humains de Laugerie-Basse et de Raymonden sont moins anciens ; ils sont de l'époque magdalénienne pure

alors que Puyrousseau est de la période intermédiaire entre le solutréen et le magdalénien.

Une excursion au Gour de l'Arche, à Périgueux, en collaboration avec M. Champagne. — *Bull. Soc. Géogr. et ethnogr.* 1897.

Le Gour de l'Arche est une région dont l'emplacement est indiqué sur une carte qui accompagne notre mémoire. Il y a là une station préhistorique que personne n'avait décrite avant nous et présentant ceci de particulièrement intéressant que toutes les époques de l'âge de la pierre taillée y sont représentées, avec tous les types de transition de l'une à l'autre. Les silex locaux noirs ont été fort utilisés pour la confection des outils, on en trouve aussi en calcédoine, en jaspe et en silex jaune.

L'époque néolithique est représentée par des instruments robenhausiens, en silex, diorite et quartzite.

Un tumulus, non encore fouillé, se trouve situé dans la prairie à environ 800 mètres en aval du Gour de l'Arche. Sur la rive opposée, au sommet du coteau est une pierre dressée de un mètre environ de hauteur, appelée pierre de Sainte-Augutre. Lieu de pélerinage, borne seigneuriale, cette pierre paraît être un ancien menhir ayant pu servir à une huchée gauloise, en raison de sa position, juste en face de la vallée de la Beauronne.

La station quaternaire de la Croix-du-Duc à Périgueux. — En collaboration avec M. Champagne. — *Bull. Soc. géogr. et ethnogr.,* 1898.

La Croix-du-Duc est en quelque sorte la continuation vers l'ouest du plateau des allées de Tourny. Comme le sol de cette promenade, celui de la Croix-du-Duc renferme des représentants nombreux de l'industrie de l'homme quaternaire. Au milieu de silex roulés, en quantité telle que l'exploitation du silex pour l'entretien des routes se fait en grand

dans cette région, on retrouve des silex taillés ayant conservé leurs arêtes vives.

L'homme primitif a donc habité la Croix-du-Duc à l'époque chelléenne et les matières premières pour la confection de ses outils et de ses œuvres, il la trouvait dans le sol même sur lequel il vivait. Cette station, sorte de vaste atelier, au milieu de stations plus connues a été décrite par nous en raison de l'importance qu'elle paraît avoir eue dans les temps préhistoriques.

Imp.-J. Durand, 20. Rue Condillac.-Bordeaux